

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 23 octobre 2018, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Reconnu l'engagement du personnel enseignant de l'école Centrale envers le perfectionnement continu de leurs compétences professionnelles. Forte des nombreuses actions et initiatives mises en place dans son milieu, l'équipe-école a su développer une importante culture de formation continue visant à offrir un enseignement novateur de qualité ;



Le Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Octroyé un contrat de service à l'agence de voyages Orbitour Ltée de Québec au montant de 150 391.00 \$ non taxable, dans le cadre d'un voyage en Équateur prévu par un groupe d'élèves de l'école Joseph-Hermas-Leclerc ;

Octroyé un contrat de construction à l'entrepreneur Décor Nature Inc. de Cowansville, au montant de 106 101.76 \$ avant taxes, dans le cadre de la phase 2 du projet d'aménagement de la cour du pavillon Saint-Bernardin de l'école de l'Orée-des-Cantons.